



Travailleurs bénéficiant du statut de protection temporaire (Temporary Protected Status, TPS); Protégez votre droit au travail

Le statut de protection temporaire ([Temporary Protected Status](#), TPS) donne aux travailleurs le droit temporaire de rester aux États-Unis. Si vous bénéficiez du TPS, vous êtes éligible à un permis de travail, aussi appelé document d'autorisation d'emploi (Employment Authorization Departure, EAD). Les personnes sous le coup d'une déportation forcée différée (Deferred Enforced Departure, DED) ont également le droit de travailler. La plupart des informations ci-dessous s'appliquent aux travailleurs DED et TPS.

Votre EAD peut continuer à être valide au-delà de sa date d'expiration.

Une fois que vous avez demandé et obtenu votre EAD TPS, le gouvernement peut prolonger le TPS pour votre pays. Cela signifie que vous avez la possibilité de rester aux États-Unis pour une période plus longue. Si le gouvernement prolonge le TPS pour votre pays, il publiera les informations relatives à la prolongation dans le Federal Register (registre fédéral). Cela comprendra des instructions sur la procédure pour se réinscrire pour le TPS et demander un nouvel EAD pour continuer à travailler.

Votre EAD TPS peut être prolongée au-delà de la date d'expiration figurant sur l'EAD. Il arrive que le gouvernement prolonge automatiquement les EAD TPS par le biais du Federal Register lorsqu'il annonce une prolongation du TPS. La notification du Federal Register vous indiquera si votre EAD a automatiquement une nouvelle date d'expiration, afin que vous puissiez continuer à travailler pendant que vous demandez et attendez votre nouvel EAD. Si la notification du Federal Register prolonge automatiquement votre EAD, vous n'avez pas besoin de présenter d'autres documents pour continuer à travailler. Consultez www.uscis.gov/tps pour des informations sur le TPS pour votre pays et la notification du Federal Register.

Si le gouvernement ne prolonge pas automatiquement votre EAD par le biais de la notification du Federal Register mais que vous avez demandé le renouvellement de votre EAD TPS, vous pourrez peut-être continuer à travailler après la date d'expiration figurant sur votre EAD dans l'attente de votre nouvel EAD. Pendant 540 jours après la date d'expiration de l'EAD, vous pouvez présenter, comme preuve de votre autorisation de travailler, votre EAD TPS (mais pas DED) avec l'avis de réception I-797C montrant que le gouvernement a reçu votre demande de renouvellement de l'EAD.

Certains EAD TPS peuvent être éligibles à d'autres types de prolongations. Pour en savoir plus sur les prolongations automatiques d'EAD, consultez ces [informations](#) dans le [Handbook for Employers M-274](#) (Guide pour les employeurs M-274) Vous pouvez également appeler la Section pour les droits des employés et immigrants ([Immigrant and Employee Rights Section](#), IER) pour plus d'informations.

Votre EAD est valide jusqu'à la fin de la période de prolongation de l'EAD.

Si votre EAD est prolongé par le biais d'une notification du Federal Register, votre EAD est valide jusqu'à la fin de la période de prolongation de l'EAD annoncée dans le Federal Register. Si votre EAD est prolongé sur la base de votre demande de renouvellement de l'EAD, vous pouvez

travailler avec votre EAD et l'avis de réception I-797C jusqu'à 540 jours après la date d'expiration mentionnée sur l'EAD. Si votre employeur n'accepte pas vos documents ou exige d'autres documents, appelez l'IER et nous pourrions peut-être vous aider. En fonction des faits, un employeur qui demande des documents supplémentaires lorsque ce n'est pas obligatoire peut violer la loi appliquée par l'IER sous 8 U.S.C. § 1324b(a)(6).

Avant la fin de la période de prolongation, vous devez montrer à votre employeur que vous êtes autorisé(e) à continuer à travailler.

Lorsque la période de prolongation de l'EAD prend fin, cet EAD n'est plus valide. À ce stade, votre employeur aura besoin de voir un document pour le Form I-9 attestant de votre autorisation continue à travailler. Avant la fin de cette période de prolongation, vous devriez avoir votre nouvel EAD. Vous pouvez montrer à votre employeur ce document ou un document de la [List A](#) de votre choix ou un document de la [List C](#) figurant sur les Form I-9 Lists of Acceptable Documents (listes des documents acceptables du formulaire I-9).

Section pour les droits des employés et immigrants (Immigrant and Employee Rights Section, IER)

Ligne d'assistance aux employés : 1 800 255 7688

www.justice.gov/ier | www.justice.gov/crt-espanol/ier

Les appels peuvent être anonymes et des services linguistiques gratuits sont disponibles.

TTY 1 800 237 2515

Services de citoyenneté et d'immigration des États-Unis (U.S. Citizenship and Immigration Services, USCIS)

1 800 375 5283

www.uscis.gov/tps

TTY 1 800 767 1833